

Développer l'industrie pour relever le pays

Déposé le 26/05/2021

CAEN PIC

P4

LA POSTE
DISPENSE DE TIMBRAGE

Agenda

1er juin

Débat public filière automobile

15 juin

Comité Général de l'Union Départementale
des syndicats CGT du Calvados

22 juin

Journée de grève et de mobilisation
MINES / ENERGIE

Imprimé par nos soins

Directeur Publication : Jean Jacques Morel Poirier

N° commission paritaire : 1122 S 06277 - N° ISSN : 2496-5065

Le Courrier de l'UD 14, 8, Rue du colonel Rémy 14000 Caen

Téléphone : 02.31.83.68.25 Mail UD CGT 14 : ud14@cgt.fr

Site internet : <https://calvados.cgt.fr>

Pour écrire au journal : courrier.ud1404@orange.fr



L'AUTOMOBILE / L'ENERGIE

Mêmes stratégies / Mêmes conséquences

LE MARDI 01 JUIN 2021 Salle des fêtes DO RAI MI à RAI (61) près de l'AIGLE

Ces dernières décennies, Renault, PSA et les principaux fournisseurs imposent une stratégie exclusivement financière. Cette conception néolibérale n'a pas vocation à concevoir et à fabriquer des voitures soucieuses de l'environnement pour répondre aux besoins de mobilité des populations, elle vise exclusivement « la création de valeur » au service des actionnaires et des dirigeants de l'entreprise. Vendre des voitures à fortes marges

Pendant des années les constructeurs ont imposé la diésélisation du parc automobile sans les investissements nécessaires pour des moteurs plus propres. Les externalisations et délocalisations d'une part croissante des activités de la filière automobile française génèrent des fermetures de sites et des milliers de suppressions d'emplois. Au prétexte de sauvegarder certains sites et les emplois qui n'ont pas été encore supprimés, les salariés sont le plus souvent contraints d'accepter une baisse drastique de leurs conditions sociales (salaire, prime, temps de travail...) pour espérer garder leur emploi pour un temps court.

Cette catastrophe sociale et environnementale largement rendue possible par les gouvernements qui se sont succédés et une part importante d'élus locaux qui accompagnent et promeuvent les directives des entreprises en leur accordant en continue des millions de fonds publics sans un seul instant se soucier de leur utilisation.

Sans aucune concertation avec les salariés et leurs représentants syndicaux, les autorités politiques ont décidé de généraliser au cours de la prochaine décennie le tout électrique sans prendre en considération toutes les conséquences et les données du problème. Les entreprises s'exonèrent des dégâts sociaux et environnementaux considérables qui avec l'aide de l'État, en font supporter le prix fort aux populations. On ne résoudra pas les questions environnementales sans résoudre les questions sociales. Le devenir de la filière automobile française ne peut plus être aux seules mains des dirigeants d'entreprises et des politiques qui les accompagnent.

La filière automobile française doit-elle conforter son activité au seul service de la production de dividendes ou doit-elle répondre aux besoins des populations conjuguant progrès sociaux, environnementaux et aménagement du territoire ?

C'est cette question que la CGT se doit de mettre en débat dans les départements et au niveau national pour le devenir de milliers d'entreprises et d'emplois en France. Aussi, c'est bien toute la CGT qui doit s'emparer des enjeux de la filière qui représente plusieurs milliers d'emplois en Normandie, dans les TPE, PME et PMI largement implantés dans les 5 départements, ainsi que les emplois induits qui subiront les politiques.



La FNME Appelle à une grande journée de grève le mardi 22 juin 2021.

Même s'il ne s'appelle plus HERCULE le projet de réorganisation du groupe EDF est toujours porteur de risques importants pour le service public de l'électricité, pour la France, ses citoyens, ses clients, EDF et ses salariés.

Cela fait six mois que la négociation se termine la semaine prochaine ! Et qu'elle continue de se dérouler dans sa plus grande opacité !

Malgré certaines déclarations d'intention dans la presse, l'absence de réponses précises, et des engagements qui ont une valeur somme toute relative, ce projet est toujours inacceptable. Le calendrier, lui aussi, reste aussi flou que la volonté du Gouvernement de se concerter réellement avec les représentants du personnel. Et même si la tentative du moment était de détourner l'attention pour reporter le même dossier à l'automne ou pendant la trêve estivale, l'interfédérale n'est pas dupe et engage les salariés à en être de même : si le but du ministre est la division, il a échoué car nous sommes encore plus soudés !

comme elles le disent depuis deux ans, sont prêtes à des concertations sincères sur les véritables enjeux.

Les propositions des organisations syndicales représentatives sont claires et sans ambiguïtés :

- Réévaluation au plus vite du prix de l'AReNH à une valeur permettant de couvrir les coûts conformément aux recommandations de la CRE,
- Recapitalisation du Groupe EDF pour lui permettre de

réaliser les investissements nécessaires dans les infrastructures du système électrique national, à très brève échéance.

Ensuite, la méthode proposée pour préparer l'avenir doit passer par la mise en place d'une commission sous l'égide du Haut-Commissaire au Plan et impliquant le Parlement, afin de :

- Dresser le bilan de 20 années de la libéralisation du marché de l'électricité,
- Établir un diagnostic précis et détaillé des causes ayant conduit à l'évolution du prix de l'électricité, à la sous-rémunération et à la sous-capitalisation d'EDF et à son endettement important,
- Se réinterroger sur la place de l'électricité, bien de première nécessité incontournable dans notre société, et indispensable en situation normale comme en cas de crise telle celle que nous vivons,
- Examiner en toute transparence et en se basant sur des études sérieuses, les différentes alternatives permettant d'assurer l'avenir d'EDF et d'améliorer le service rendu aux citoyens, aux entreprises et au pays.

L'interfédérale mobilisée et soudée, continue son action de pédagogie et de partage vers les élus de la Nation. Elle s'associera à une conférence de presse en projet avec les députés de l'opposition d'ici le début du mois de juin.

Hercule change de nom mais pas de contenu, personne n'est dupe et surtout pas le personnel.

L'interfédérale réaffirme son opposition totale à ce projet, car d'autres solutions sont possibles sans pour autant rester dans un statu quo.

L'heure n'est surtout pas à la résignation !

A lors que depuis plus d'un an, notre pays est mis sous cloche, les extracteurs économiques libéraux sont largement ouverts. Les actionnaires amassent, sans courber l'échine, les richesses créées par les travailleurs avec la complaisance de l'Etat qui ferme les yeux sur l'utilisation des aides publiques.

Plus de 3 millions de victimes dans le monde, dont plus de cent milles en France et l'accessibilité aux vaccins reste une problématique majeure. Les approvisionnements sont consternants. Presque chaque semaine, le gouvernement modifie les annonces de ceux qui peuvent, finalement, se faire vacciner. Mais avec quels vaccins ? Avec ceux qui ne sont pas suffisant en nombre ou ceux dont le gouvernement voudrait cacher les noms ! Comble de l'ironie, Pfizer préconise une troisième injection voyant le pognon de dingue que cela va lui rapporter. Nous revendiquons que toutes recherches médicales soient un bien public au service de la population renvoyant la concurrence dans un autre monde qui n'est pas le nôtre !

Depuis le début de la pandémie, les français les plus riches ont gagné 175 milliards d'euros, soit l'équivalent de 2 fois le budget de l'hôpital. Du côté des pauvres, ils leur faudra plus de dix ans pour s'en relever ! Et ce n'est pas la réforme de l'assurance chômage qui doit entrer en vigueur le 1er juillet qui va les aider à sortir la tête de l'eau. 1,7 millions d'allocataires vont voir leurs allocations chuter comme jamais ! La CGT retourne devant le Conseil d'Etat pour faire annuler le décret d'application de cette réforme.

Par méconnaissance, par manque de repères sur la société de ce qu'elle est et par qui elle est dirigée, encore trop de salariés considèrent, inconsciemment, qu'on ne peut rien y faire parce que la crise économique fait partie du paysage. Combien de fois avons-nous entendu dans notre entourage professionnel, amical et familial « il y a pire ailleurs ne nous plaignons pas » ? Pendant ce temps, le capital ne cesse de tirer profit de toutes les situations et par un écran de fumée, échappe à tous les radars en s'évadant fiscalement.

Notre rôle de Syndicat, c'est de faire prendre conscience que rien n'est inéluctable. Que tout est possible.

Dans la liste des actions, nous recensons des mouvements dans la fonction publique, les privés d'emploi et précaires, les salariés de l'énergie en intersyndicale en action Régionale à Flamanville le 25 Mai contre le projet Hercule dont l'Etat feint de vouloir maintenir le service public et qui en réalité cache la privatisation. Les personnels de la santé et du médico-social avec une action le 15 Juin, la FAPT avec une action le 18 Mai, les retraités sont de toutes les actions qui se présentent, les marches pour le Climat, les enseignants... Sous une autre forme, le 29 mai à Condé sur Noireau à l'instigation des cheminots une initiative pour réclamer la réouverture des lignes ferroviaires comme celle de Caen -Flers.

Chacune de ces luttes combattent les conséquences d'une même politique entièrement dirigée pour servir les intérêts du système capitaliste. Le « printemps des luttes » doit permettre de fédérer toutes ces colères par la construction de mobilisations. La convergence des luttes n'est pas un vain mot. C'est sa mise en musique qu'il nous faut mettre en place, la

Edito

Par Jacques AMBROISE,
Secrétaire Général
de l'Union Départementale
CGT du Calvados



coordonner sans fausse note ni anicroche.

Aussi, l'appel s'élargit de la réindustrialisation aux services publics, l'égalité entre les femmes et les hommes, l'augmentation des salaires et des pensions, les 32h00, une besace bien remplie de revendications plus large que sectorielle. L'objectif commun est d'obtenir une dynamique de luttes sur tout le territoire, luttes construites à partir des préoccupations locales, luttes et initiatives engagées par le maximum de syndicats pour aboutir sur de fortes mobilisations interprofessionnelles nationales.

Dans le département du Calvados le 01 Mai, 4 manifestations offensives et dynamiques ont marqué cette belle journée avec 3000 manifestants à Caen, même si nous pouvons une nouvelle fois remarquer que nous sommes la seule confédération dans l'action...

Pourtant, ce même samedi 1er mai, à Paris, alors que les 25 000 manifestants commençaient à quitter la place de la Nation, au terme d'une manifestation massive, porteuse des revendications des travailleurs et de l'aspiration à une société plus juste, elles et ils ont été victimes d'une violence inacceptable. Un important groupe d'individus a fait usage d'une extrême violence à l'encontre des manifestants. Insultes homophobes, sexistes, racistes, ont précédé des actes de vandalisme des véhicules de la CGT, et, bien plus grave, la haine s'est exprimée par un déchainement de coups et de jets de projectiles.

Notre organisation, la CGT, était particulièrement ciblée : 21 blessés, dont 4 graves auxquels nous apportons tout notre soutien et notre solidarité !

Même problème dans la manifestation à Lyon où la camionnette des livreurs à vélo et ses militants ont été la cible de graves agressions verbales et physiques.

Ces attaques rappellent des périodes sombres de notre histoire et nous appellent à la vigilance et à renforcer la sécurité de nos manifestations.

Par leurs votes pour la CGT, les salariés des TPE attendent beaucoup de notre organisation syndicale. Cette photographie électorale est révélatrice de comment on est perçu et par qui on est perçu. A nous, à tous les niveaux de la CGT d'accueillir un salariat complètement disparate, de créer les conditions d'adhésions à la CGT, de créer des nouveaux syndicats loin de nos champs historiques et de construire le rapport de force avec eux. Les initiatives envers les livreurs à vélo et les aides à domicile dans le Département vont dans ce sens.

Pour les perspectives revendicatives et de mobilisations, il ne faut pas laisser retomber le soufflé. Il s'agit donc de continuer à prendre des initiatives et aider très concrètement celles et ceux qui sont en lutte. Il ne s'agit pas de faire à leur place ou à côté, mais de prendre les dispositions pour faire avec eux.

La transformation de la société n'a pas changé son regard sur la CGT. Il a juste évolué. A nous de le capter pour être la CGT de toutes et tous.

Après les DIRECCTE, voilà les DREETS-DEETS !

Une énième réorganisation des services de l'Etat en région

Depuis le 1^{er} avril 2021, les DIRECCTE ont été remplacées par des DREETS et leurs unités départementales sont devenues des DEETS.

Les DREETS sont issues de la fusion du niveau régional des DIRECCTE et des services cohésion sociale des anciennes DRJSCS.

Les DEETS sont issues de la même fusion au niveau départemental mais en y ajoutant un passage sous l'autorité du Préfet. Concrètement, les services départementaux (inspection du travail, renseignement en droit du travail, activité partielle, ...) qui étaient rattachés au ministère du travail en étant intégrés aux DIRECCTES sont aujourd'hui placés sous l'autorité du Préfet au sein de direction départementales interministérielles.

En clair : après avoir régionalisé les services déconcentrés du ministère du travail en regroupant les DDETFP (directions départementales) pour créer les DIRECCTE en 2009, le gouvernement a décidé de dissoudre les DIRECCTE pour renvoyer au niveau départemental et sous la tutelle préfectorale les services directement en lien avec le public.

En parallèle, les fonctions supports ont été regroupées dans des services communs, également sous l'égide de la préfecture, entraînant des transferts et des suppressions de postes pour les agents concernés.

Il va sans dire que cette réforme s'accompagne de nouvelles réductions d'effectifs drastiques (moins 4,5 % prévus cette année), qui viennent s'ajouter aux - 20% des 5 dernières années. A ce jour tous les postes vacants (suite aux départs en retraite ou mutations) sont gelés... sauf le poste de directeur régional adjoint chargé de l'emploi.

Bien que Mme la ministre affirme que la réforme ne doit aboutir ni à la dilution des missions Travail-Emploi-Formation professionnelle, ni à leur affaiblissement, ni à des entraves à l'indépendance de l'inspection du travail, elle ne dit pas comment elle va en assurer la garantie.

Ainsi, la CGT travail Emploi Formation Professionnelle et les organisations syndicales du ministère du travail unanimes considèrent :

- ◆ que cette organisation ne répond à aucune finalité d'amélioration de services publics mais participe d'une tutelle nouvelle des préfet-es et du ministère de l'intérieur sur des services de l'État que nous refusons ;
- ◆ qu'elle va provoquer le démantèlement des services déconcentrés du ministère du travail et de l'emploi sur leurs missions propres et de proximité ;
- ◆ qu'elle va se traduire par une saignée sans précédent dans les effectifs au ministère vers le ministère de



l'intérieur (-585 équivalent temps plein travaillé, dont 437 en catégorie C), en plus des suppressions de postes annoncées pour 2021 (-210) ;

- ◆ qu'elle va expulser du ministère du travail, sans ménagement aucun, des agent-es, notamment de catégorie C, sans assurance aucune d'un retour possible
- ◆ qu'elle va accentuer les pressions et menaces sur les agent-es qui refuseraient un transfert, déjà sommés dans plusieurs régions de trouver un poste de reclassement elles et eux-mêmes ;
- ◆ qu'elle va accélérer la désagrégation des collectifs de travail et augmenter les charges de travail, notamment pour les collègues transféré-es dans les secrétariats généraux communs qui ne pourront assumer toutes les missions demandées ;
- ◆ qu'elle menace les conditions d'existence de centaines d'agent-es qui seront peut-être contraint-es de déménager ;
- ◆ qu'elle menace l'indépendance de l'inspection du travail puisque que cette dernière n'est pas exclue explicitement du décret paru en août dernier plaçant les futures directions départementales interministérielles sous la coupe du ministère de l'intérieur, et puisque la ligne hiérarchique arbitrée est porteuse de davantage encore de pressions et d'influences extérieures ;
- ◆ qu'elle menace les moyens de l'ensemble de nos services, qui vont dépendre des secrétariats généraux communs et des secrétariats généraux aux moyens mutualisés.

Nos organisations syndicales revendiquent au contraire que le ministère du travail et de l'emploi conserve des services propres.

Nous continuons de revendiquer une organisation stable et un accès lisible, égalitaire et de proximité pour le public partout sur le territoire, avec des fonctionnaires en nombre suffisant pour assurer toutes nos missions.

Il faut mettre un terme à cette réorganisation/restructuration permanente, qui désorganise le service public, fragilise les missions et épuise les agents.

<https://www.cgt.fr/actualites/france/interprofessionnel/conditions-de-travail/inspecteurs-du-travail-au-bord-de-la-crise-de-nerfs>

Par **Mayline DUFIEUX**

La fête du voisin !

C'est le titre que Jean FREMONT, adhérent du syndicat des retraités de la FAPT a tenu à donner à ce récit où il raconte ce que lui font vivre les habitants de l'immeuble où il vit depuis plus de 40 ans !

Pour mémoriser ces « flicages répétés »...8 policiers et un commissaire de police en moins de 6 mois... il faut revenir à l'année 2016 pour tenter d'établir une chronologie des faits.

Un couple de voisins, dès son arrivée, vient bruyamment m'accuser de la disparition de leurs trois chats, avec insistance et tambourinage à ma porte. Après indignation sur le mode d'emploi intrusif, suivi de mes négations peu convaincantes apparemment, les relations se sont dégradées. J'ai commencé à subir des coups répétés à des heures indues sur les cloisons, les planchers et des jets d'objets insolites à l'intérieur de mon balcon. Je dois rappeler qu'avec quelques résidents, j'avais eu à subir moult réflexions et qualificatifs désagréables. En possession du macaron SNCF au retour d'une manifestation de soutien : **« vous soutenez des nantis »**

A la sortie de la cantine Orange face à la résidence Olympia : **« tout ça nous coute cher »**.

Il m'a été rapporté par plusieurs personnes que je faisais l'objet du surnom : le coco, le coréen...Facile de voir d'où vient le vent. Ces qualificatifs avec tacite reconduction viendront en soutien à ces voisins désireux d'en découdre... Ce sont ces derniers qui ont fait appel à la police avec quelques soutiens.

En ce qui me concerne, je n'avais réagi qu'auprès des deux syndicats, sans être entendu. Après des doléances restées vaines, ci-dessous le résumé des interventions policières à mon encontre.

5 juin 2020 : Quatre policiers frappent à ma porte, j'étais occupé à cuisiner.

-« Bonjour Monsieur, nous vous avisons que vous serez photographié et que vous serez enregistré.

-« Que se passe-t-il ? »

-« Il vous est reproché de ne pas être intégré à la résidence. »

-« J'habite la résidence depuis 40 ans, je suis pour le moins surpris »

-« On vous reproche aussi d'être indifférent et pas très social »

-« Ecoutez si l'ensemble des reproches n'étaient aussi inexacts, j'aurais tendance à en rire, je répondrai sans la moindre hésitation, orgueil ni gloriole que j'ai accueilli chez moi pendant 15 ans, mon petit fils autiste et ce n'est pas le seul argument pour me justifier. »

L'un des policiers fit tourner la menotte qu'il tenait en main, peut être pour me rappeler que j'étais déjà passé dans un autre monde.

Des bruits divers gênants, diurnes et nocturnes, des objets insolites continueront d'échoir sur mon balcon malgré mes plaintes auprès des deux syndicats, plaintes qui resteront sans effet. (Dossier constitué)

Jeudi 7 janvier 2021 : au retour d'une réunion CGT FAPT, deux policiers sont à ma porte.

-« Monsieur prenez connaissance et signez cette convocation. Il s'agit d'une convocation au commissariat de Carpiquet, près de Caen »

Je suis prié auparavant d'appeler le commissariat pour obtenir un rendez-vous que j'obtiendrai pour le 12 janvier 2021. Entre la date du 7 et du 12 janvier, les mêmes provocations sonores, liquides et bruyantes continueront.

Précision : mentionnant mon âge pour le rendez-vous au commissariat (bientôt 87 ans) un accompagnement m'a été refusé.

12 janvier 2021 : contraint à venir seul, je me rends au commissariat, surpris, ému et stressé devant un planton et un commissaire.

-« Madame D... habitant votre immeuble se plaint d'avoir été insultée »

-« Dans le hall de l'immeuble seuls, face à face je lui ai rappelé leurs provocations et conclu en lui disant qu'ils se comportaient comme des goujats »

-« Je vous ai demandé vos pièces à conviction ?

-« Voici 15 photos, témoignages et documents sur les 84 que je possède, vous pouvez en prendre photocopies »

-« C'est moi qui pose les questions ! Au vue de ces documents vous pouvez porter plainte et demander des dommages »

Longue réflexion

-« Non Madame je ne porterai pas plainte, je pense plutôt qu'une injonction appropriée de votre part serait plus efficace ».

Aujourd'hui trois mois après j'ai pris une casserole d'eau jetée sur la rampe de mon balcon alors que j'écrivais. Ce matin gratifié d'un déchet incolore en plastique, je suis allé le déposer dans la boîte aux lettres de Mme D...

La légitime défense contre l'illégitime attaque

« Jean Valjean »



ANNONCE

Un journal spécial
8 pages
sur l'industrie



des milliers d'exemplaires
disponibles à l'UD
pour distribution

Paroles de militante

Par Myriam LEROY PLUNIAN



Deux ans, cela fait déjà 2 ans que j'ai effectué la démarche de me syndiquer et de m'engager dans le militantisme. Certains diront que ce n'est rien et, pourtant, ces deux années ont été riche en enseignement, en changement, en luttes gagnées comme perdues, en joie, en rire comme en déceptions et doutes. 2 ans dont plus d'un an dans un contexte sanitaire difficile qui a mis en évidence les difficultés depuis trop longtemps décrites dans mon secteur professionnel. Pourtant ma première préoccupation fut d'apprendre à connaître l'histoire et les valeurs défendues par la CGT.

Confédération Générale du Travail. Cela fait tout drôle quand tu prends conscience que tu viens d'intégrer la toute première organisation syndicale créée en 1895. La CGT ne fonctionne pas sur un mode présidentiel. **Il n'y a jamais eu de « PATRON » à la CGT, pas plus à la direction confédérale que parmi les syndiqués.** La confédération a exclusivement pour objet d'**unir**, sur le terrain économique et dans des liens d'étroite **Solidarité**, les travailleurs en lutte et se tient en dehors de toutes écoles politiques. Elle repose sur le **Fédéralisme** et la **Démocratie** syndicale. Celle-ci assure à chaque syndiqué la garantie de pouvoir, à l'intérieur du syndicat, **défendre librement** son point de vue sur toutes les questions intéressant la vie et le développement de l'organisation.

Militer à la CGT, c'est en **accepter les valeurs et les défendre** mais c'est également accepter les responsabilités fût-ce au détriment d'une certaine tranquillité de vie et de carrière professionnelle. C'est un **engagement** ingrat quelque fois, mais au combien gratifiant le plus souvent.

Il rend libre, il contribue à épanouir et affermir les personnalités, à donner accès à bien des connaissances par des formations et des ouvertures sur les autres et sur le monde.

Il donne le sentiment à chacune et chacun d'appartenir à **une immense chaîne humaine** de révoltes, de combats et de conquêtes. Il donne également l'impression d'appartenir à **une grande famille** avec ses différents caractères, tempéraments et personnalités.

Tout syndiqué doit être assuré de pouvoir compter sur les connaissances (parce qu'on ne peut tout savoir), l'aide, l'écoute et le soutien total de ses camarades, de son union locale, départementale et de sa fédération quand il se retrouve en difficulté ou défend un dossier complexe. **Toute bataille gagnée par un camarade avec l'aide et le soutien de ses camarades est une victoire de toute la CGT.**

Je citerais une phrase qui me semble très importante et incarne les valeurs de la CGT.

Nous la devons à **BENOÎT FRACHON** qui fût le huitième secrétaire général de la confédération (1945-1967) et qui déclara en 1959 : « *Les ressources de la CGT doivent être d'abord utilisées à aider nos camarades du haut en bas, pour mener l'action de rassemblement de la classe ouvrière. C'est ça l'important* ». Je la trouve tellement d'actualité en cette période où l'on veut nous arracher nos conquêtes sociales, rendre les conditions de travail des salariés toujours plus difficiles et où les mandats (délégés syndicaux, secrétaires généraux et simples syndiqués militants) sont attaqués par le patronat.

Il n'y a pas de syndiqué sans syndicat, de syndicat sans syndiqué et pas de syndicat sans vie syndicale.

La CGT et ses syndicats s'engagent à prendre des décisions dans la **plus grande transparence, dans le respect des statuts**, en consultant les instances prévues et légitimes et en respectant les décisions prises **collectivement**, à faire vivre la charte des élus et mandats et à décider collectivement des **mandatements** ou des **démandatements**. Ce sont les **syndiqués** par la voix de **leur syndicat** qui font remonter les **revendications et les prises de décision des salariés** à leur union locale, à leur union départementale, à leur fédération qui serviront de relai au niveau de la confédération.

La confédération ne doit prendre de décision sans l'avis des syndiqués de la base.

Voilà toutes les raisons et les valeurs que je portais déjà auparavant qui m'ont fait prendre la décision d'intégrer cette grande dame qu'est la CGT et je suis fière de faire mon maximum pour les salariés de mon établissement comme pour mes camarades et de brandir les couleurs de mon syndicat.

Quels que soient mes futurs mandats (quand j'aurai plus de connaissances), qu'ils soient à mon union locale, à mon union départementale, dans ma fédération ou à la confédération, pour ma part, je ne serais attachée qu'à un syndicat : **LA CGT.**

« Nul ne peut se réclamer de la CGT s'il n'est pas fédéré nationalement et adhérent de son UD ET UL »

H pour Histoire

La chronique de Christian LANGEAIS

Les frères BOUTROIS

Quand la petite histoire rejoint la Grande !

Achille, né en 1919, Michel né en 1925 et Emile né en 1917, sont les fils de Charles BOUTROIS, homme d'équipe, puis conducteur de train et eux-mêmes cheminots.

Engagés dans la Résistance dès 1942 au sein de l'important groupe du Front national de la gare de Caen, ils multiplient avec leurs camarades les sabotages sur le matériel roulant allemand en réparation au dépôt SNCF.

Accompagnés de Jean LEMOAL, ils parviennent ainsi dans la nuit du 1^{er} mai 1944 à rendre inutilisable la plaque tournante de la gare en y précipitant une locomotive. Mise en alerte, la Gestapo lance alors une série d'arrestations.

Achille BOUTROIS, père de deux enfants, est arrêté à son domicile le 15 mai 1944 et interné à la Maison d'arrêt de Caen. Il y retrouve son frère Michel, comme quelques uns de leurs camarades du quartier de Vaucelles interpellés le même jour.

Comme 75 à 90 autres prisonniers, ils sont l'un et l'autre exécutés sommairement le 6 juin 1944. Inhumés dans la cour de la maison d'arrêt de Caen, leurs corps sont exhumés par les Allemands avant leur fuite, et ne sont à ce jour, jamais retrouvés.

Leur nom figure sur le monument des fusillés de Caen ainsi que sur deux plaques commémoratives de la SNCF. Ils sont chaque année honorés par leurs camarades du syndicat CGT des Cheminots.

Leur frère aîné Emile qui a échappé à l'arrestation du 15 mai, s'est engagé à la Libération de Caen dans la 1^{re} Armée française et tué au combat dans l'Est de la France le 1^{er} février 1945.

Source, notice Maitron établie par Jean Quellien et archives du Calvados

« Vous avez des observations, suggestions, vous souhaitez participer, vous initier à des recherches sur les femmes, les hommes, les syndicats qui font l'histoire de la CGT dans le département, n'hésitez pas à m'envoyer un petit mot. »

christian.langeais@orange.fr

RAPPEL

Le mardi 15 juin 2021

L'Union Départementale des syndicats CGT du Calvados tiendra son **Comité Général**

De 8h30 - 16h30

**à la salle Pierre SEMARD
14 rue Villey Desmeserets
14000 CAEN**

Dans l'intervalle des congrès de l'Union Départementale, le Comité Général a qualité pour prendre toutes les mesures nécessaires à l'application des décisions de congrès.

Le Comité Général se compose :

- * Des secrétaires de syndicats, de sections syndicales rattachées à des syndicats à des syndicats Régionaux ou Nationaux ou de leurs représentants dûment mandatés.
- * Des secrétaires d'Unions Locales ou de leur représentant dûment mandaté.
- * De la commission Exécutive de l'Union Départementale



EXPERT DE PROXIMITÉ des représentants du personnel

→ 3 activités pour
comprendre
analyser
et agir

sur les relations entre le travail et les questions sociales liées aux conditions de vie et d'emploi des salariés.

/ LA FORMATION

Des élus formés pour être des acteurs efficaces et incontournables sur les questions économiques et sociales

/ LES EXPERTISES ÉCONOMIQUES ET SANTÉ AU TRAVAIL

Utiliser le droit à expertise pour analyser la situation économique de l'entreprise et identifier les risques de l'organisation du travail pour la santé des salariés

/ LES ÉTUDES, LE CONSEIL

Un accompagnement au plus près des besoins des élus pour mener des analyses pointues

Accueil – Conseil

01 55 82 17 30 - info@emergences.fr

emergences.fr